



LE MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes et à tous,

Une année vient de s'écouler, empreinte de tristes événements : actes terroristes, exil vers l'Europe de bon nombre de personnes fuyant les conflits, dérèglement climatique,...

En 2016, s'il est souhaitable que la conjoncture s'améliore, nous aurons cependant quelques difficultés à gérer : des restrictions budgétaires imposées par la baisse des dotations publiques, des territoires et des régions redécoupés par nos politiques et nos dirigeants avec des risques majeurs de perte de compétences.

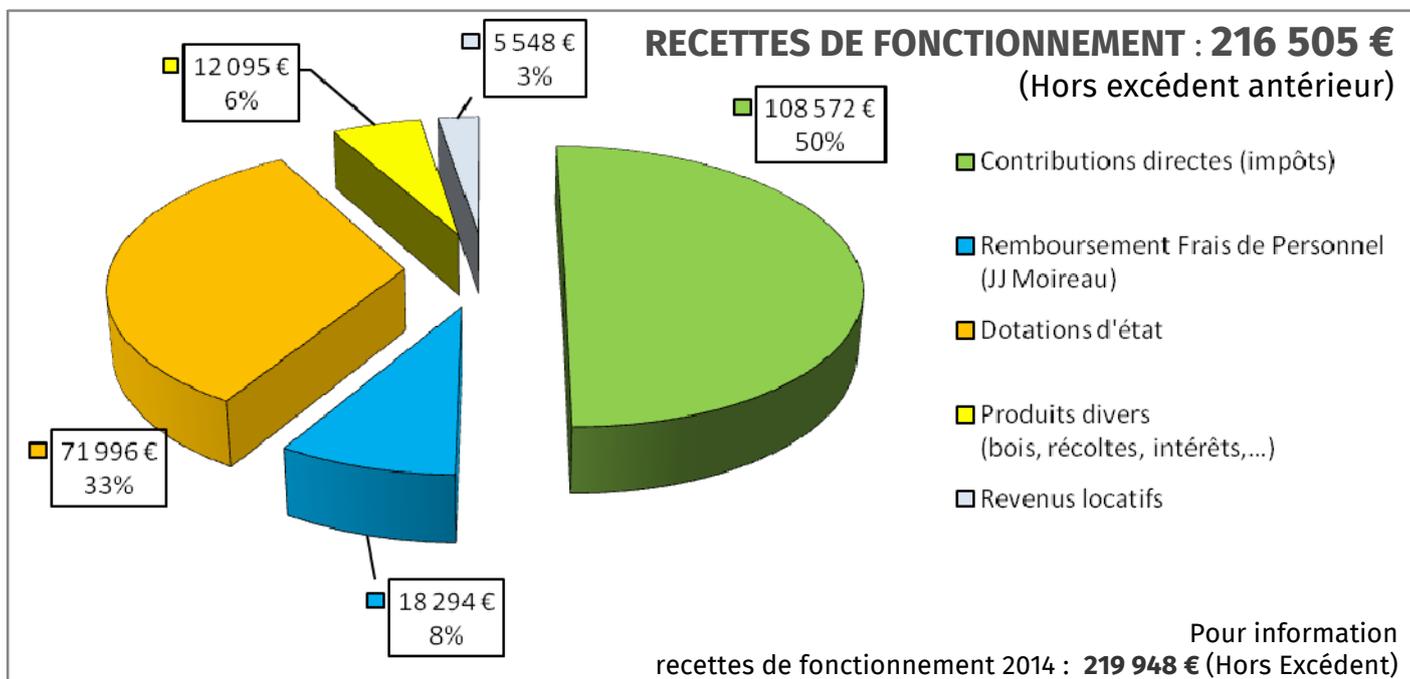
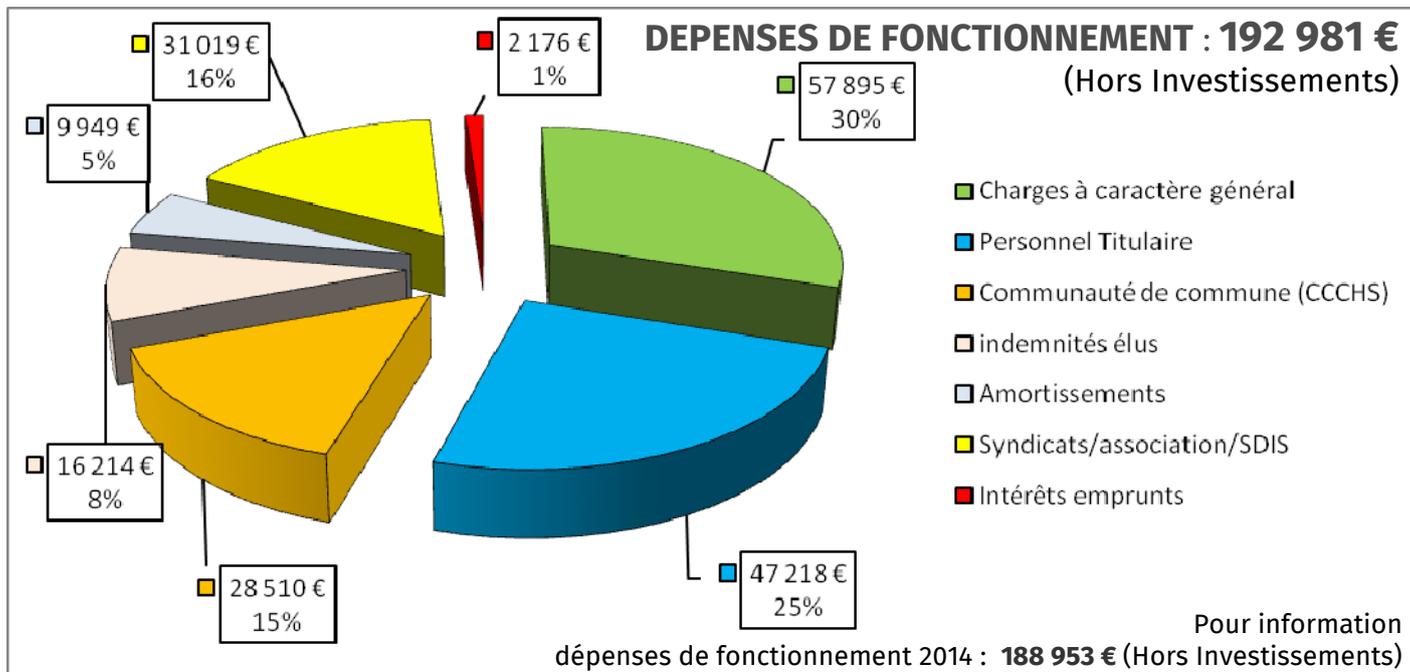
Toutes ces mesures auront des impacts sur nos petites communes. Aussi, il faut que nous soyons prêts à remettre en cause notre comportement au sein du collectif, car si les acquis témoignent du passé, ils ne caractérisent point l'avenir, et c'est à notre collectivité et ses élus de savoir conquérir de nouveaux espaces de service et de liberté pour les habitants.

Néanmoins, dans ce monde agité, notre commune, ses élus, ses bénévoles ont contribué à maintenir la qualité de vie au sein de notre village, et je les en remercie toutes et tous. L'équipe municipale reste positive, engagée et soucieuse de notre avenir commun, et c'est dans ce contexte que nous vous souhaitons santé, bonheur et réussite dans vos projets pour l'année 2016.

Luc MICHAUD-GROS-BENOIT, maire,
avec l'équipe municipale de LAVIGNY

SOMMAIRE

page 1	Mot du Maire	pages 4 à 6	Commissions communales
page 2	Budget, Etat civil	pages 7 à 9	Structures extérieures
page 3	Recensement Enjeux territoriaux & ComCom	pages 10 à 12	Associations



INVESTISSEMENTS

Dépenses d'investissement : 51 670 €
 Recettes d'investissement : 14 957 €
 Emprunts (Lotissement) : **Soldé**

Petit rappel :

le budget et les comptes de la commune sont consultables par tous les administrés. Le secrétaire de mairie est à votre disposition pour tout complément d'information.

ETAT CIVIL

Décès

18 février	Marie	REBOURG	92 ans				
18 avril	Gérard	DRZYMADA	69 ans	Non domiciliés à Lavigny			
20 juin	Simone	REPECAUD	92 ans	23 mars	Gilbert	CAMPY	86 ans
26 novembre	Geneviève	BRIARD	84 ans	03 juillet	Jean	HUMBERT	87 ans
05 décembre	Denis	NOEL	52 ans	07 décembre	Véronique	VUILLET	83 ans

Naissances

29 mars	Léa	CLAPISSON	chemin de Rosnay
04 septembre	Léa	BERAUD	rue du Château
20 novembre	Mahé	TROUSSARD	rue du Four
20 novembre	Léo	TROUSSARD	rue du Four
01 décembre	Mathieu	MOSSU	rue du Four
29 décembre	Anael	BRETIN	rue de Roussot



C'est Liliane Dechancé qui passera dans tous les foyers lavinois à partir du 21 janvier pour les opérations de recensement de la population 2016.

Muni de sa carte officielle qu'il doit vous présenter, l'agent recenseur est tenu au secret professionnel et vos réponses (papier ou internet) resteront confidentielles, ultérieurement traitées par l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Merci de lui réserver le meilleur accueil.

ENJEUX TERRITORIAUX & COMCOM

Quelques informations sur le schéma territorial...

Notre département compte 544 communes, 22 communautés de communes et 2 communautés d'agglomération. La loi "NOTRe" (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) promulguée le 7 août 2015, contient un projet de loi qui modifie le découpage des régions.

Le préfet du Jura a présenté le lundi 12 octobre 2015, le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) aux membres de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) du Jura. Notre communauté de communes des Coteaux de la Haute Seille, avec 6981 habitants, étant en-dessous du seuil minimal de 7558 habitants fixé par la loi "NOTRe", le préfet a proposé une dissolution de notre ComCom.

Compte-tenu de la répartition des communes membres entre les bassins de vie de Lons-le-Saunier, Bletterans, Poligny, et de l'absence de consensus entre les élus concernés pour rattacher l'intégralité de cette communauté de communes à un autre EPCI, le projet de schéma territorial prévoit de rattacher une partie des communes membres à la Communauté d'Agglomération ECLA (Lons), une partie à la ComCom Comté de Grimont (Poligny), une autre partie à la ComCom Bresse-Revermont (Bletterans) :

2 communes rattachées à Bresse-Revermont :

Bréry et Saint-Germain-les-Arlay,

9 communes rattachées à Comté de Grimont :

Saint-Lamain, Passenans, Frontenay, Menétrou-le-Vignoble, Château-Chalon, Ladoye-sur-Seille, Blois-sur-Seille, La Marre et Bonnefontaine,

11 communes rattachées à ECLA :

Domblans, Voiteur, Plainoiseau, Le Louverot, Le Vernois, Montain, Lavigny, Nevy-sur-Seille, Baume-les-Messieurs, Granges-sur-Baume et Crançot.

Le calendrier de mise en place de cette nouvelle organisation est le suivant :

12 Octobre 2015	Proposition du préfet
13 Octobre 2015	Consultation des Communes
15 Décembre 2015	Fin du délai de transmission des avis des Communes
Janvier 2016	Consultation de la CDCI sur les retours et avis des Communes
31 Mars 2016	Possibilité d'amendement du schéma par la CDCI (au 2/3, soit par 28 voix pour 42 sièges)
15 Juin 2016	Mise en œuvre du Schéma Territorial : au 1 ^{er} janvier 2017, la ComCom des Coteaux de la Haute Seille et nombre de syndicats inter-communaux devront cesser d'exercer leurs compétences, et une procédure de dissolution sera mise en œuvre.

Les Alternatives à ce nouveau schéma sans dissolution de notre communauté de commune :

- 1 La commune nouvelle d'Arlay & Saint-Germain choisit de rejoindre notre communauté de communes des Coteaux de la Haute Seille, auquel cas la population dépasserait le seuil des 7558 imposé par la loi NOTRe, la dissolution serait alors caduque.
- 2 La CDCI présidée par le Préfet du Jura décide d'amender le schéma pour permettre à notre communauté de communes d'envisager une fusion globale avec l'une des deux communautés de communes voisines (Bresse-Revermont ou Comté de Grimont) ou avec la communauté d'agglomération de Lons-le-Saunier (ECLA).

NB : Par anticipation de la décision de la CDCI, nous avons constitué 3 groupes de travail pour analyser les potentialités de fusion globale avec l'une de nos communautés voisines.

Dernière minute:

Le vendredi 15 janvier dernier, le conseil municipal de la commune nouvelle d'Arlay & Saint-Germain a choisi de rejoindre Bresse-Revermont. Le sort de la CCCHS est désormais scellé, maintenant il appartient au préfet de nous permettre une éventuelle fusion globale plutôt qu'une dissolution synonyme d'éclatement.

Le lavoir

Etant en possession d'une partie des matériaux destinés à la réfection de la toiture du lavoir, nous avons engagé les travaux à l'été 2015. Les devis reçus pour ce chantier étaient de l'ordre de 12 000 € HT. Acteur local, la société R2S a été retenue pour la réalisation de ce chantier.

Lors du démontage de la toiture, nous avons reconsidéré le périmètre du chantier car une sablière, des pannes, et la ferme centrale présentaient des détériorations du bois à coeur. Il a donc été décidé de demander un nouveau devis et de remplacer l'ensemble de la charpente. Le montant des travaux de réfection s'est élevé à 16 230 € HT.

La mairie

Au regard des restrictions budgétaires et des refontes territoriales, nous n'avons pas souhaité engager une réflexion d'investissement sur la création d'une nouvelle mairie.

Toutefois, les communes ont obligation de rendre accessibles aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite, l'ensemble des établissements recevant du public (ERP). Un **Agenda d'Accessibilité Programmée** a donc été déposé dans le délai imparti, fixé au 27 septembre 2015, pour planifier la mise aux normes de l'accès à notre mairie à l'échéance de fin 2017, tel que le prévoit la loi sur ce sujet.

Les travaux consisteront à mettre à disposition une zone "Parking Handicapé", puis rendre accessible aux fauteuils roulants la salle communale, en remplaçant la porte d'accès et le franchissement du seuil. Sera ensuite aménagé un espace accueil dans cet même salle, et enfin sera mis en conformité l'escalier d'accès au premier étage avec des nez de marches anti-dérapants, des contre-marches de couleur et des bandes podotactiles.

L'ensemble de la mise aux normes devrait représenter un investissement de 6000 € sur l'ensemble des 3 ans.

Lotissement

La vente du lot n° 8 d'une surface 1310 m² pour un montant de 73 360 €, en janvier 2015, a permis à la commune de solder à l'automne le prêt en cours sur le lotissement.

D'autre part, deux engagements ont été signés sur les lot n°1 et 6, respectivement de 319 m² et 636 m². Les ventes de ces deux lots représenteraient un montant 53 480 €.

COMMISSION FORET, ENVIRONNEMENT

En 2015, pas de **ventes de bois**, le coût total d'exploitation, comprenant travaux sylvicoles prévus à l' "Aménagement Forestier 1999-2019" et prestations ONF, se monte à 1.732 €.

La **parcelle n°36**, initialement destinée à l'affouage par l'Aménagement Forestier 1999-2019, d'un volume estimé à 210 stères, sera finalement vendue dans son intégralité.

La campagne 2015-16 réunit donc 8 **affouagistes** qui exploitent la parcelle 510 située à proximité immédiate de la station d'épuration, et produit 644 € de recettes à la commune, pour un coût de 77 € de prestation ONF.

Cette année sont abattus les bois d'affouage, les pieds restants feront l'objet d'une vente ONF (dont le produit sera un apport supplémentaire) et seront enlevés courant 2016. Outre que l'affouage étant ainsi facilité, les candidats à un lot auront été plus nombreux, le chemin des Toupes verra cette partie assainie et plus sèche, d'autant plus qu'il est également prévu de poursuivre le nettoyage du talus jusqu'à l'atelier communal.

La campagne "**Chouette Chevêche**", menée conjointement par Jura Nature Environnement et la Ligue de Protection des Oiseaux, s'est conclue par la pose de 4 nichoirs dans le village aux endroits estimés les plus propices. Il a été considéré qu'à Rosnay l'environnement naturel était suffisant pour pourvoir à la bonne santé de l'espèce.

Le **site d'escalade** de la carrière sera pourvu, à la charge des structures utilisatrices, d'un panneau rappelant les règles d'un usage sécurisé et respectueux. La commune, quand à elle, avec la signature d'une convention d'utilisation actualisée, apposera les panneaux interdisant l'accès aux parties sujettes à éboulement.

Toujours préoccupant, le constat de l'installation progressive d'**espèces invasives** : essentiellement végétales, mais aussi animales (chenille processionnaire du pin), ces espèces dégradent la qualité de l'environnement local, et peuvent être néfastes pour la santé humaine. L'ambrosie, par exemple, qui provoque des allergies et aggrave l'asthme, fait l'objet d'un arrêté préfectoral imposant sa destruction.

Des brochures détaillant les dangers de ces nouveaux envahisseurs et les moyens de procéder à leur élimination sont disponibles en mairie. Le service environnement de la ComCom est également en pointe sur ces sujets et saura vous apporter toutes les informations utiles.

Les **chenilles processionnaires**, espèce destructrice des arbres qu'elle investit, en plus de ses dangers pour la santé humaine, sont bien présentes dans les pins environnants la carrière. Après comptage des nids pour établissement d'un devis par un prestataire compétent, leur destruction est programmée.

COMMISSION ESPACES VERTS, FLEURISSEMENT

Le fleurissement du village a été conduit en 2015 avec un double objectif :

- **renforcer en plantes vivaces** les massifs floraux qui ornent le village, pour une gestion éco-raisonnée sur le long terme,
- **renouveler et étoffer les haies et massifs**, en plantant plus d'une vingtaine d'arbustes variés pour une plus grande biodiversité des haies vers l'aire de jeu, dans les massifs du lotissement et de l'église.



Cette année a également vu l'achat et la mise en place de 2 pots recevant des lauriers à fleurs à l'entrée de l'église, de 2 jardinières pour la fontaine St-Joseph et de 2 suspensions pour le lavoir, ces nouveaux équipements sont dotés de réserves d'eau intégrées.

Pour faciliter le travail du cantonnier, une nouvelle pompe thermique, autonome et plus puissante, puisant dans une cuve de 1000L sur remorque, fait maintenant partie de l'arsenal municipal.

Quelques chiffres : nouveaux réceptacles 361,24€ TTC fleurissement 600,82€ TTC 26 arbustes 557,52€ TTC

Brigade des Planteurs d'Arbres

La CCCHS et le Colombier des Arts ont lancé le projet d'une plantation "très" animée d'un arbre dans chacune des 22 communes de la ComCom.

C'est la compagnie Pocket Théâtre, renforcée par la joyeuse "Brigade des Planteurs d'Arbres", basée à Plainoiseau, qui est venue le 21 novembre 2015 planter un Ginkgo Biloba près de l'Aire de Jeux.

Ce neigeux moment de convivialité a vu la participation des enfants : lecture d'un poème et décoration de l'arbre aux Quarante écus par une guirlande de la laïcité et une guirlande de vœux. Le Foyer Rural a offert gâteaux et vin chaud, tandis que le lâcher de pigeon initialement prévu par l'association Colombophile a dû être annulé en raison de la vigueur de la première et très momentanée chute de neige de la saison.

Cet arbre, dans "quelques" années fournira par la même occasion de l'ombre aux boulistes.

Nous remercions tous les volontaires et participants qui ont su faire de cette plantation un moment mémorable.

Dans l'année, nous aurons sûrement l'honneur d'accueillir pour une représentation, leur théâtre itinérant.

Des remerciements aussi à l'association La Lavinoise qui continue d'embellir et faire vivre la Chapelle.

VIE LOCALE, COMMUNICATION & DEVELOPPEMENT, CULTURE, JEUNESSE

L'**apéro-pizza** "Chez Yvon" du 4 juillet dernier à la Cuvierie du Château, cette année agrémenté de la prestation musicale de Hugues Cantore, s'installe comme un évènement incontournable. Il permet en effet rencontres et retrouvailles festives mêlant lavinois du bas et du haut, familles rassemblées pour les vacances ou personnes attachées au village, jeunes et moins jeunes y trouvent leur compte...

Ces deux premières éditions organisées par l'équipe municipale ont permis d'initier un élan que nous espérons voir perpétué par les associations du village, auxquelles le soutien logistique continuera d'être apporté.

L'intervention de la **Brigade des Planteurs d'Arbre** est venue ajouter de la fantaisie à l'acte symbolique de faire prendre racine au Ginkgo biloba à proximité du terrain de pétanque. Signal du démarrage d'un contrat artistique et culturel, il se veut également lien entre villages d'une même entité géographique de coopération, et lien entre les générations.

Planté une semaine après le 13 novembre, il restera aussi chargé d'émotion et d'espoir dans un monde meilleur...

L'importante opération de **communication du printemps sur le lotissement de la Combe**, si elle n'a pas eu tous les effets escomptés (habitat participatif), aura tout de même permis d'interpeler nombre d'acteurs du secteur, avec pour résultat de voir se réaliser plusieurs ventes de parcelles.

L'emprunt contracté se trouve ainsi soldé, le budget est libéré d'un poids conséquent, et la commune, qui n'a plus aucun endettement, peut envisager plus sereinement de futurs investissements.

Et du travail en perspective cette année, pour exposer aux habitants l'intérêt d'un éventuel rapprochement avec nos voisins par la création d'une commune nouvelle et les aberrations perceptibles dans le projet de redécoupage des territoires intercommunaux tel qu'il est actuellement constitué.

COMMISSION TRAVAUX, VOIRIE, CHEMINS RURAUX

L'année 2015 a vu la réalisation des travaux de voirie prévus, ainsi que la reprise de l'affaissement route de Rosnay qui sera recouvert en enrobé en 2016, et la reprise des trous chemin des Creux.

La CCCHS a piloté l'ensemble des travaux et a pris à sa charge les revêtements de chaussée (bande de roulement) pour un montant de 31.174,03 €. La commune quand à elle a engagé un total de 30.571,13 €, réparti comme suit :

Rue des Fontaines	11 090,45 TTC	Route de Rosnay	3 608,28 TTC
Chemin des Toupes	5 682,00 TTC	Rosnay, chemin Chez les Remondy	1 995,60 TTC
Rue du Tonnelier	1 894,80 TTC	Chemin des Creux	6 300,00 TTC

Rue des Lauzes, nous avons coupé les arbres côté lotissement pour dégager les lignes EDF et Telecom, et le Conseil Général a refait l'enrochement. Une opération similaire va être menée sur le talus en face pour nettoyer et couper certains arbres dont les branches menacent la chaussée. Des devis seront demandés pour faire un drain de chaque coté, en vue de sécuriser les abords de la chaussée.

La montée de l'église devrait aussi être nettoyée ; nous sommes dans l'attente de la signature chez le notaire pour le terrain "Humbert", ce qui permettrait d'abattre les arbres et d'entretenir le bas-côté de la route.

Concernant les **chemins ruraux**, une réunion sera organisée à la Mairie en début d'année avec les propriétaires riverains afin de faire le point sur leur état (trous, etc....), et envisager d'éventuelles corvées de réhabilitation.

Pour 2016, la CCCHS étudie la réfection du chemin des Toupes (depuis le "stop" route de Voiteur jusqu'aux environs de la fromagerie), du bas de la rue du Clos (la commune va demander un devis pour faire en même temps l'entrée du parking de la mairie), de la rue de la Mairie, et du bas de la route de Rosnay (depuis la purge jusqu'à la rue du Quart d'Amont).

COMMISSION COMMUNALE D'ACTION SOCIALE

Cette année encore, les membres de la CCAS (nouvellement nommée Commission Communale d'Action Sociale) ont été attentifs aux besoins des habitants de Lavigny, malgré peu de sollicitations.

Nous en profitons pour rappeler à toutes et tous que nous sommes à votre disposition et à votre écoute pour toutes questions ou besoins, quelle que soit votre préoccupation.

Par ailleurs, si vous avez des idées, des envies, des projets permettant de renforcer le lien social entre générations, entre villageois, nous vous invitons à partager sur ces sujets et à réfléchir ensemble à la façon de les réaliser.

Nous vous informons également qu'en cette fin d'année 2015, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) a changé de statut et est devenu la Commission Communale d'Action Sociale. Elle est toujours composée d'élus et de citoyens de la commune. Le Maire est Président de cette commission. Patricia Vallet, conseillère municipale, a été nommée coordonnatrice. Ce changement permettra de faciliter la gestion administrative du CCAS et plus particulièrement l'intégration du budget CCAS dans le budget de fonctionnement de la commune.

Dans les souhaits que nous formulons pour cette nouvelle année et au regard des événements tragiques qui ont marqués l'an 2015, nous nous attachons particulièrement à ceux qui consistent à respecter les différences, à résister à l'indifférence et à vivre bien ensemble.

Nous vous souhaitons une belle et douce année 2016.

BILAN DE L'ANNEE

- 40 cartes jeunes ont été offertes par la commune aux moins de 30 ans qui en ont fait la demande.
 - l'opération brioche de l'APEI a été une réussite avec 122 brioches vendues. Grâce à l'investissement de quelques bénévoles de la commune que nous remercions.
 - le dimanche 29 Novembre, 34 convives se sont réunis à la salle communale pour le Repas des Aînés. C'est dans la bonne humeur, avec quelques chansons partagées avec Mr Cantore (musicien de Lavigny), que tous ont pris plaisir à cette rencontre.
- La semaine suivante, 28 colis ont été distribués aux personnes non présentes au repas.



parmi les élus municipaux,

Patricia Vallet 06.33.87.24.21
Emmanuelle Brenot 06.89.25.16.96

Sont membres du CCAS

parmi les habitants du village,

06.83.81.84.79 **Liliane Dechancé**
06.16.83.17.87 **Laurence Michaud**

La gestion de nos ordures ménagères dépend du SICTOM de la zone de Lons le Saunier.

Les habitants des communes de la Communauté de Communes des Coteaux de la Haute Seille (CCCHS) doivent s'affranchir d'une Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères fixée par le SICTOM et votée par les délégués.

Les tarifs 2016 de la REOM, votés lors du Comité Syndical du 18 novembre 2015

Résidence principale 1 ou 2 personnes : 125€ (124€ en 2015)

Résidence principale plus de 2 personnes : 207€ (205€ en 2015)

Résidence secondaire : 91€ (90€ en 2015)

Pour mémoire, les containers gris (déchets ménagers) sont ramassés toutes les semaines (le vendredi matin) et les **containers bleus** (recyclables) une semaine sur deux (également le vendredi) **les semaines paires cette année**, pour respecter l'alternance d'une semaine sur deux.

Le SICTOM de la zone de Lons le Saunier en quelques chiffres :

Collecte des déchets de 203 communes, pour une population proche de 82000 habitants.

Collecte des bacs gris 185 kg / habitant / an

Collecte des bacs bleus 70 kg / habitant / an

Dépôts en déchetterie 160 kg / habitant / an.

Nos déchets sont :

Incinérés pour 56% (avec récupération de l'énergie)

Recyclés pour 31%

Stockés : 3%

Compostés pour 10%

SIA VAL SERIN

Quelques travaux d'amélioration ont été réalisés cette année comme l'installation de sondes permettant de détecter une défaillance sur un poste de relèvement et d'intervenir immédiatement.

A ce jour, notre inquiétude principale se porte sur l'avenir du syndicat.

En effet, la préfecture ayant prévue de rattacher les 3 communes du S.I.A. (Lavigny, Le Vernois et Montain) à ECLA, et ECLA ayant la compétence assainissement, cela signifie la disparition au 31 décembre 2016 du syndicat du Val Serin. Ce seront les services d'ECLA qui s'occuperont de la station, des réseaux ainsi que du tarif à payer.

Pourront-ils nous garantir le même service et le même prix ?

Comme chaque année, je vous demande de faire attention à ce que vous renvoyez dans le réseau. Il suffit de pas grand-chose (produit chimique, linge etc.) pour perturber le processus d'assainissement.

Bonne année 2016, le président du SIA Val Serin.

Petit rappel : Pour assainir les eaux sales, qui retournent dans le milieu naturel, il faut déjà qu'elles passent par la pompe d'un poste de relèvement, puis qu'elles se transforment chimiquement dans des bassins d'aération.

Ce processus fragile peut être endommagé par des matériaux ou produits non-conformes. Merci d'être vigilant.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à utiliser notre mail : siavalserin@orange.fr

SIVOS

Le Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS) continue sa mission qui consiste à gérer le matériel des écoles (bâtiments et leur entretien), ainsi que le personnel encadrant les enfants durant le temps scolaire.

Ainsi, durant l'année 2015, le SIVOS a entrepris la rénovation et l'isolation d'une salle de classe à Plainoiseau.

C'est aussi ce syndicat qui a eu la charge du fonctionnement des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) dont tous les enfants des deux sites ont bénéficié à raison de 3 heures hebdomadaires par enfant.

La compétence du périscolaire relève depuis le 1er janvier 2015 de la ComCom.

Les effectifs sont de 73 enfants sur Montain (3 classes) et 54 sur Plainoiseau (2 classes), une classe ayant été fermée au 1er septembre.

Un projet de classe de neige concernant 4 classes est prévu début Mars.

Actuellement, 21 enfants lavinois sont scolarisés au sein du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI), sur les deux sites de Plainoiseau et Montain.

Cette année la commune de Lavigny, en collaboration avec le Syndicat Intercommunal du Bassin de Seille a organisé un entretien du cours d'eau le Serin. Les travaux, initialement prévus en début d'été ont été repoussés sine die par l'arrêté "sécheresse" émis par la Préfecture. Le chantier, réalisé par les entreprises SIM et Agate Paysages a débuté le jeudi 06 août et s'est terminé le vendredi 05 septembre.

Au regard du travail et de l'organisation que représente ce chantier, la commune et le SIBS ont décidé, exceptionnellement, de prendre en charge le coût des travaux d'entretien ripisylve qui consistent à:

- retirer les embâcles
- élaguer et abattre sélectivement les arbres qui penchent sur le cours
- réaliser un étêtage ponctuel et débroussailler les rives.

Un manuel sur l'entretien et la protection des cours d'eau est disponible en Mairie.

Il a été convenu d'organiser au moins 1 fois/an une journée citoyenne d'entretien, avec les propriétaires en accord et tous bons volontaires, pour maintenir le bon état de notre Serin.

Les arbres coupés, sur les parcelles communales et sur celles dont les propriétaires ne souhaitent garder le bois, ont été stockés et sont dès-lors mis en vente à bas prix. Cette action sociale est bien sûr au prime bénéfice des personnes en difficulté et nous invitons les personnes intéressées à se faire connaître en Mairie.

Renforcement du réseau - Rosnay

Les travaux de renforcement électrique de Rosnay consistent à remplacer l'ancien réseau en fils nus, lesquels, parfois en contact avec des branches d'arbres non taillés par leur propriétaire, peuvent causer des perturbations sur le réseau EDF. Ces fils, également d'une section trop faible pour notre utilisation d'aujourd'hui, sont remplacés par des câbles de plus grosse section, torsadés, et pourvus d'une enveloppe protectrice pour plus de sécurité.

La phase 2, de "Chez les Campy" à "Sur les Roches", a été achevée à l'automne, constituant 1012 mètres de réseau aérien soutenu par 18 nouveaux poteaux.

La phase 3, concernant le quartier "les Remondy" a débuté cette fin d'année et doit être finalisée en début d'été. Les 740 mètres de nouveaux câbles et le changement du transformateur pour un plus puissant (100 KVA au lieu des 50 actuels) viendront parachever le renforcement de notre coin de plateau.

Ces travaux représentant chacun entre 60.000 et 80.000 € sont pris intégralement en charge par le SIDEDEC.

Nous rappelons la nécessité d'entretenir, ou faire entretenir par une entreprise qualifiée, la végétation avant qu'elle se trouve en contact avec les différents réseaux aériens.

Le cas échéant, le propriétaire encourt une facturation de la part d'ErDF ou France-Télécom si ces prestataires doivent se déplacer suite à une casse ou des perturbations.

Eclairage Public

En début d'année un lampadaire a été installé sur le parking de la Mairie pour assurer une meilleure visibilité aux utilisateurs (fourniture et pose du lampadaire pour un montant de 680,63 € TTC).

Un projecteur LED à détecteur sera aussi prochainement installé à l'angle de la salle communale, facilitant ainsi l'accès nocturne depuis la rue de la Mairie (achat 143,64 € TTC, pose par l'employé communal).

Nous faisons confiance aux automobilistes pour privilégier le parking et ainsi libérer les rues.

D'avance merci aux habitants de nous signaler toute panne de lampadaire, et de bien vouloir excuser d'éventuels délais d'intervention qui seront liés à des impératifs de mutualisation des travaux et de réduction des coûts.

Illuminations

Les décors existants (6 motifs de poteaux et 1 traversée de rue) ont été rafraîchis par la mise en place de cordons LED blanc et bleu clignotant, à l'identique des 2 nouvelles traversées de route.

La forêt de l'église a été la loge du traîneau du Père Noël et de ses rennes, tandis que la mise en valeur du lavoir a été revue avec des stalactites couleur or.

La reprise des illuminations aura coûté cette année 1.902,57 € TTC.

Les guirlandes à ampoules sont dorénavant entièrement en LED passant de 15 à 0,3Watts par ampoule.

La rue de la Combe et la Rue Neuve seront illuminées à l'hiver prochain pour accentuer l'ambiance de Noël.

SIE HAUTE SEILLE

Le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute Seille alimente 10 communes et les 2 hameaux de Courbeau et du Bois Vernois pour une longueur de réseau de 68 km.

La population desservie est de 3.954 habitants, pour 190.896 m3 consommés, le rendement du réseau est évalué à 77% en 2014 (contre 69,5% en 2013).

Deux puits de captage, un à Voiteur et l'autre à Nevy-sur-Seille alimentent deux réservoirs :

- celui des Essertines qui remplit le réservoir de Baume-les-Messieurs gravitairement et celui de Charnay,
- depuis le réservoir de Charnay l'eau s'écoule gravitairement vers les autres villages, dont Lavigny, et enfin le réservoir du Pin qui alimente Villeneuve-sous-Pymont et Chille.

Jusqu'à récemment, l'eau, de qualité sanitaire très satisfaisante, était distribuée sans traitement de désinfection préalable. Depuis le mois de septembre 2015 les réservoirs sont traités manuellement au chlore chaque jour, suite à quelques pics épisodiques de dégradation de la qualité de l'eau.

L'Agence Régionale de Santé a effectué une inspection des installations le 15 octobre et demande au syndicat de la Haute Seille de mettre en place un traitement de désinfection en continu, automatisé, dans un délai de 18 mois.

Plusieurs techniques de traitement de l'eau avant consommation sont possibles, le conseil municipal de Lavigny n'est pas en faveur de la chloration, une étude des différents procédés et de leurs coûts est en cours. La réunion du SIE de début d'année doit en présenter les résultats.

Au 01/01/ 2016 le prix du m3 passe à 0,96 € , l'abonnement reste inchangé.

Au total, un abonné "moyen", consommant 120m3 par an, payera 198,13 € (sur la base du tarif du 1er Janvier 2015, toutes taxes comprises). Soit en moyenne 1,65/m3 d'abonnement + prix au m3 consommé + 0.64% par rapport à 2014. Sur ce montant, 77% reviennent à la collectivité pour les investissements, l'entretien et le fonctionnement, et les taxes s'élèvent à 23%.

SIE L'HEUTE LA ROCHE

Le Syndicat Intercommunal des Eaux de L'Heute La Roche alimente Rosnay.

Pour desservir 8.066 habitants, le réseau, couvrant 207 km pour une consommation 513.788 m3, avec un rendement de 77,5% en 2014 (contre 73,2% en 2013), est exploité en affermage par la SDEI, le syndicat gardant la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.

Au total, un abonné "moyen", consommant 120 m3 par an, payera 275,91 € (sur la base du tarif du 1er Janvier 2015, toutes taxes comprises). Soit en moyenne 2,30/m3 d'abonnement + prix au m3 consommé, + 1.13% par rapport à 2014. Sur ce montant, 47% reviennent à l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement, 33% reviennent à la collectivité pour les investissements et les taxes s'élèvent à 20%.

SICOPAL

Le Syndicat InterCommunal Pour l'Agglomération Lédonienne est un service de livraison de repas à domicile, il gère également un service de télé-alarme.

Un nouveau service est en cours de mise en place : la livraison de légumes frais, provenant de la légumerie du restaurant municipal qui est approvisionné avec des produits locaux.

Plusieurs habitants de la commune utilisent le service de repas à domicile, et celui-ci peut être mis en place de façon ponctuelle (accident, maladie).

contact : 03 84 24 83 99 de 08.30 à 12.30 et de 13.00 à 17.00 du lundi au jeudi (fermeture à 16.30 le vendredi)

QUELQUES RAPPELS

Certaines personnes n'ont toujours pas élagué **les arbres ou leur haie qui empiètent sur le domaine public**.

Merci de faire le nécessaire.

Pour disposer toute l'année d'informations pratiques au quotidien, il vous suffit de plier en 2 la fiche pratique jointe à ce bulletin, et de l'accrocher au frigo ou au placard.

Pour recevoir directement par mail les informations pratiques de la vie locale que vous trouvez sur les panneaux municipaux, il vous suffit d'adresser un message en ce sens à : lavisereine@gmx.fr
Intégrée à une liste de diffusion, à laquelle les messages sont adressés en copie cachée, votre adresse mail ne sera pas visible par les autres destinataires.

Un formulaire papier est également disponible en mairie, et lors des manifestations communales.

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREEE

L'A.C.C.A. Lavigny est une association qui compte, cette saison, 23 sociétaires. Elle est dirigée par un conseil d'administration comprenant : président (Alain Roy), vice-président (Rémi Genet), trésorier (Denis Roy), secrétaire (Damien Barbaud), 2 membres du bureau (Jean Lapalu, Joseph Répécaud), 2 membres non chasseurs (Michel Pichet, Christophe Rousselot).

Sur la commune, nous pratiquons la chasse aux petits gibiers en plaine et dans les vignes et la chasse aux grands gibiers le plus souvent dans les bois de Rosnay.

La chasse de certaines espèces est soumise aux plans de chasse départementaux.

L'attribution pour la saison 2015/2016 : 5 lièvres, 5 chevreuils, et 1 chamois.

Le printemps relativement doux, a favorisé la reproduction de la faune sauvage, ce qui nous a permis de voir beaucoup de gibier et de faire chasser les chiens pour notre plus grand plaisir. A ce jour les attributions sont réalisées. Seul le sanglier reste peu présent sur la commune. Ce n'est pas faute de le chercher, car la chasse en battue au sanglier est très appréciée sur notre territoire, mais a priori, la « bête noire » préfère se remiser chez nos voisins ! Nous avons tout de même pu en accrocher 5 à notre tableau, ce qui nous a permis de passer un moment de convivialité en mangeant les foies tous ensemble ; c'est aussi cela la chasse.

L'entente que nous avons avec l'ACCA Pannessières a été reconduite cette année encore. A l'heure où les regroupements de commune font couler beaucoup d'encre, les chasseurs des deux villages se retrouvent tous les week ends pour organiser des parties de chasse communes.



retour de battue



En dehors des périodes de chasse, des corvées sont organisées pour l'entretien des lignes et des chemins forestiers.

Nous avons participé à la fête des associations au mois de décembre. Cette année nous avons pu faire déguster une délicieuse saucisse de chamois, qui a fait sensation parmi les convives.

Comme depuis plusieurs années déjà, nous avons organisé avec le Foyer Rural, la traditionnelle chasse aux œufs dans les bois de Rosnay.

La société de chasse de Lavigny vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2016.

UN P'TIT COUP D'ŒIL SUR NOTRE P'TIT COIN



REMERCIEMENTS

L'équipe municipale profite de la distribution générale de ce bulletin annuel pour saluer le travail effectué par les différentes associations du village.

Un grand merci à tous les bénévoles pour le temps qu'ils consacrent aux diverses animations et organisations qui rendent encore plus belle et sympathique la vie de notre petit village.



Le marché aux fleurs du 10 mai 2015 a retrouvé son petit jardinier.
 Fleurs et plans de légumes ont attiré une fois de plus de nombreux visiteurs.
 Pour agrémenter ce moment de convivialité, café, thé, boisson ont été offerts.
 Rendez-vous pour le 7 ou 8 mai 2016

Réservez votre matinée

Son fleurissement, son éclairage solaire estival et hivernal ont permis de mettre en valeur notre chapelle.
 Un livre d'or mis à disposition dans la chapelle nous le prouve et nous reconforte dans notre action.

Belle récompense.



Le 12 septembre 2015,
 La Lavinoise a constaté
 une dégradation sur la
 porte de la chapelle .
 Soulagement, rien n'a
 été abîmé à l'intérieur.
 Suite à la réfection de
 celle-ci, la chapelle
 n'est plus fermée à clef,

à la grande satisfaction des visiteurs.

12 décembre 2015

Par un temps
 clément,
 avec
 l'entraide
 de l'ACCA
 et des
 COLOMBOPHILES
 la fête des lumières
 fut une belle réussite. Merci pour votre participation.



Sincèrement Merci

La Présidente : Bernadette PETITJEAN

Association Colombophile



ASSOCIATION COLOMBOPHILE JURASSIENNE

La colombophilie, c'est l'art d'élever, de sélectionner et de dresser les pigeons voyageurs.

Vous aimez la compétition et la performance ? Vous voulez vivre des moments exaltants ?
Attendez le retour de vos pigeons voyageurs !

Ce sont des athlètes capables d'exploits prodigieux. Savez-vous :

qu'ils peuvent voler à plus de 100 km/h ?

qu'ils peuvent traverser la France en une journée pour rejoindre leur pigeonnier ?

Nos activités en 2015 :

- début janvier, remise de bagues à l'occasion de la galette des rois,
- 8 mai, lâcher de pigeons au Monument aux Morts,
- octobre, exposition à "Présilly Château",
- octobre, réunion annuelle à la salle communale,
- novembre, repas choucroute à la salle communale,
- novembre, lâcher de pigeons à la plantation d'un arbre communal, explications des pigeons voyageurs aux enfants et adultes présents.



Un peu d'histoire... pour mieux nous connaître !
Le Foyer Rural existe depuis de très nombreuses années.

Le foyer est une association (loi 1901) qui vit grâce aux bénéfices des manifestations et à l'adhésion de ses membres (pour 2015, l'adhésion annuelle est de 5€), la municipalité est aussi un soutien.

**Si vous souhaitez faire notre connaissance, soutenir les actions d'animation, nous rejoindre :
l'Assemblée Générale aura lieu à la salle communale, le vendredi 5 février 2016 à 20h30.**

Venez nous rejoindre, nous avons besoin de vos idées, de votre créativité, de votre énergie pour renouveler et développer nos manifestations. Votre soutien et votre aide sont précieux pour mettre en place des activités d'animation pour "Petits" et "Grands".

L'adhésion au Foyer Rural donne droit à une réduction lors des manifestations payantes.

En 2015, les différentes activités proposées :

dimanche 15 mars : une fondue comtoise a été partagée en toute convivialité,

lundi de Pâques : pour les enfants : la chasse aux œufs a été organisée conjointement avec la société de chasse de Lavigny,

samedi 30 mai : un spectacle "tout public" Pop Fabrik a eu lieu à la Caverie du Château (avec le soutien de Mme et Mr de Dreuille),

dimanche 27 septembre : une sortie en Suisse pour petits et grands a réuni une vingtaine de participants, cette randonnée dans les Gorges de l'Areuse a été très appréciée !

samedi 21 novembre : la plantation du Ginkgo Biloba avec les enfants autour de Mr le Maire, de la municipalité, de la Brigade des Planteurs d'Arbres. Le foyer a offert aux participants : café, vin chaud, brioches, bonne humeur, et neige !... et a assisté les enfants dans leurs diverses animations !

samedi 5 décembre : pour la 1ère fois : un atelier déco de Noël est organisé avec les enfants : 23 enfants y ont participé et ont été heureux de repartir avec leurs créations après avoir partagé un goûter "crêpe-party". (Si cette animation a plu à vos enfants et à vous-même, faites le savoir et nous serons heureux de renouveler cette animation).

Le Foyer Rural remercie tous les participants des activités mentionnées ci-dessus et espère votre participation pour les animations à venir : plus nombreux, nous seront plus forts !

L'équipe du Foyer Rural

